

Les agents d'entretien travaillent en journée continue**L'idée innovante**

Regrouper les agents d'entretien au sein d'un même service et les faire intervenir en journée, sur le temps d'occupation des locaux.

Les objectifs recherchés

- Améliorer les conditions de travail, en particulier par des horaires normaux
- Proposer des emplois pérennes, à plein temps,
- Revaloriser et professionnaliser le métier avec formations et perspectives de carrière
- Mener une opération exemplaire, en régie municipale, dans une volonté forte d'égalité professionnelle, en lien avec le programme EQUAL « Rennes égalité des temps ».

La démarche mise en œuvre

En 2003, près de 50 agents, des femmes pour la plupart, sont affectés au nettoyage des sites municipaux. Temps de travail fractionnés et amplitudes élevées induisent un fort taux d'absentéisme et des départs importants.

Un audit est mené en interne. Un état des lieux est dressé en 2003 sur la base d'entretiens individuels auprès d'une quarantaine d'agents et la visite des sites concernés.

La Direction des Ressources humaines et le Bureau des Temps ont été associés à la réflexion. L'Audiar (Agence d'urbanisme et de développement), le Codespar (représentants de la société civile) et le CIDFF (Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles) ont également été consultés.

Les chefs de service ont été sollicités pour l'établissement des plannings de travail.

La nouvelle organisation a d'abord été testée sur un site, puis sur six, avant d'être étendue à l'ensemble des sites en 2004.

Le contenu de la réalisation

Selon les sites, les agents travaillent selon 2 plages horaires, 7h30 - 15h30 ou 10h45 - 18h45.

Ils sont pour la plupart en binôme, ce qui permet d'assurer un service minimum en cas d'absence de l'un des deux et de rompre le sentiment d'isolement ou d'insécurité.

Six postes d'adjoints techniques ont été créés. Après concours, ces postes offrent des perspectives de carrière. Des formations sont aussi régulièrement proposées.

Les moyens humains et financiers

Trois personnes ont élaboré le projet, sous la responsabilité de la Direction générale.

Le bilan de la réalisation

Après quatre ans, le constat est positif : baisse de l'absentéisme de 45 %, augmentation de la productivité de 15 %. Le taux moyen de satisfaction des usagers atteint 80 %.

Les agents d'entretien se sentent reconnus dans leur fonction et apprécient de concilier vie professionnelle et familiale.

Enfin, la Ville est régulièrement sollicitée pour expliquer sa démarche.

Contact:

Jean-Claude HAIGRON, directeur service propreté et hygiène des locaux

Tél : 02 23 30 40 24

Courriel : jchaigron@ville-rennes.fr